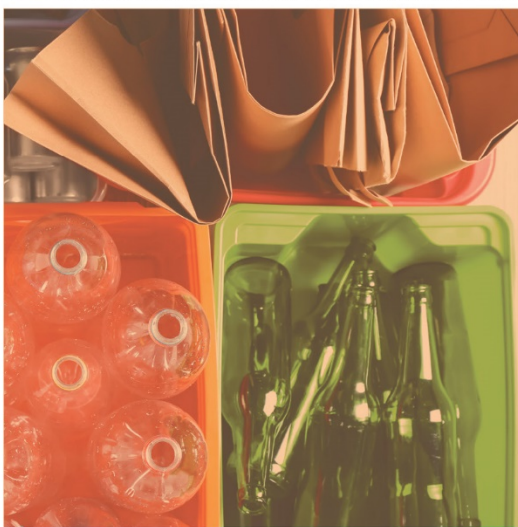




ANNEXE AU BILAN ANNUEL D'ACTIVITÉ



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets et assimilés 2020



Sommaire

1. Présentation générale du service.....	3
A. Le territoire desservi	3
B. L'organisation du service Gestion et valorisation des déchets.....	3
C. Les moyens humains	4
D. Les investissements	4
2. La prévention des déchets	4
A. Le compostage	4
B. Les ateliers zéro déchet	4
3. La collecte des déchets : organisation	5
A. La pré collecte.....	5
B. L'organisation de la collecte.....	5
C. Les déchèteries	6
3. La collecte des déchets : bilan des tonnages.....	8
A. Les données générales	8
B. Les ordures ménagères	8
C. La collecte sélective	9
D. La collecte en déchèterie	11
E. La collecte du textile	12
F. Bilan : répartition par type de déchets	13
4. Les indicateurs économiques et techniques	14
A. Les modalités d'exploitation	14
B. Les dépenses de fonctionnement.....	16
C. Les recettes de fonctionnement	17
D. La redevance des ordures ménagères.....	17

1. Présentation générale du service

A. Le territoire desservi

La Communauté de Communes Vie et Boulogne est un établissement public de coopération intercommunale, situé dans le département de la Vendée dans la région Pays-de-la-Loire. La communauté de communes est située au sud de Nantes, à proximité directe de pôles urbains d'envergure : Nantes à 30 minutes, La Roche-sur-Yon à 10 minutes et Challans à 30 minutes.

La Communauté de Communes Vie et Boulogne regroupe 15 communes, pour une population de 45 690 habitants (population DGF) :

- ✓ Aizenay
- ✓ Apremont
- ✓ Beaufou
- ✓ Bellevigny
- ✓ Falleron
- ✓ Grand'Landes
- ✓ La Chapelle-Palluau
- ✓ La Genétouze
- ✓ Le Poiré sur Vie
- ✓ Les Lucs-sur-Boulogne
- ✓ Maché
- ✓ Palluau
- ✓ Saint-Denis-la-Chevasse
- ✓ Saint-Etienne-du-Bois
- ✓ Saint-Paul-Mont-Penit

B. L'organisation du service Gestion et valorisation des déchets

La communauté de communes dispose de la compétence collecte uniquement. La compétence traitement des déchets est transférée au syndicat départemental de traitement TRIVALIS depuis le 1^{er} janvier 2003.

	COLLECTE	Ordures ménagères	Emballages	Papier	Verre	Déchets verts	Ferraille, carton, DEEE...
Compétence CCVB	Porte à porte						
	Apport volontaire						
	Déchèterie						
Compétence Trivalis	Transfert	Centre de transfert départemental de la Ferrière	Centre de tri départemental Vendée Tri	Centre de tri départemental Vendée Tri	Centre de tri départemental Vendée Tri	Géré par le syndicat	Géré par le syndicat
	Traitement/valorisation	TMB de Trivalandes	Filières de recyclage	Filière de recyclage papier	Saint Gobain, Chateaubriant (16)	Filière agricole	Filières de recyclage

C. Les moyens humains

En 2020, le service se compose de :

- 1 responsable de service relation usagers et suivi facturation redevance,
- 1.5 agents techniques pour le suivi de l'installation et la réparation des bacs roulants
- 3 agents administratifs pour le suivi du fichier des abonnés et relation usagers,
- 12 agents de déchèteries.

D. Les investissements

En 2020, la Communauté de Communes Vie et Boulogne a investi dans :

- Des bacs roulants pour la collecte des emballages et des ordures ménagères en porte à porte,
- Une colonne aérienne pour la collecte des ordures ménagères en apport volontaire,
- Deux colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères en apport volontaire,
- Un nouveau logiciel de suivi pour la redevance incitative

2. La prévention des déchets

A. Le compostage

La Communauté de Vie et Boulogne met à disposition gratuitement des composteurs en plastique. En 2020, **1 366 composteurs** ont été distribués.

B. Les ateliers zéro déchet

En 2020, en partenariat avec le syndicat Trivalis, la Communauté de communes a proposé 3 ateliers pour passer au zéro déchet. Les ateliers ont tous affiché complet (15 pers./ atelier).

- **Hygiène et beauté** : fabrication d'un baume à lèvres et d'un déodorant solide.
- **Entretien de la maison** : fabrication d'un nettoyant multi-usages et de lessive.
- **Courses et cuisine** : fabrication d'une éponge lavable et d'un film alimentaire réutilisable.

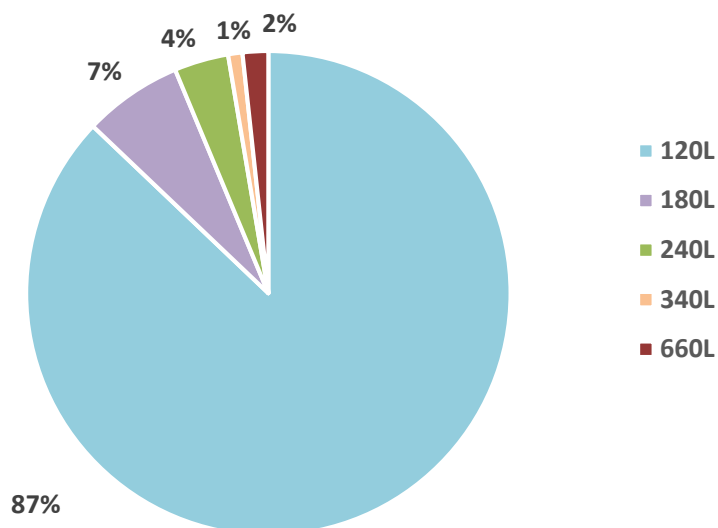


3. La collecte des déchets : organisation

A. La pré collecte

■ Ordures ménagères

Pour les ordures ménagères, des bacs roulants pucés sont mis à disposition des usagers. Au 31 décembre 2020, la répartition était la suivante :



87% des bacs distribués sont des bacs 120 L.

■ Emballages

Des sacs jaunes sont mis à disposition des usagers gratuitement à l'accueil des mairies et de la Communauté de Communes pour la collecte des emballages.



B. L'organisation de la collecte

L'ensemble de la collecte est réalisé en prestation privée.

■ Ordures ménagères

La gestion a été confiée à la société Grandjouan-Véolia depuis le 1^{er} janvier 2019 (jusqu'au 31 décembre 2025).

La collecte des ordures ménagères s'effectue principalement en porte à porte tous les 15 jours. Certains professionnels, selon la demande, peuvent être collectés toutes les semaines voire deux fois par semaine. Afin d'identifier leur semaine de collecte, les habitants reçoivent un calendrier de collecte en fin d'année.

En parallèle, chaque commune a été dotée de colonnes enterrées. Elles permettent de palier les oublis de collecte, les surplus de déchets ainsi que les apports exceptionnels. Certains usagers (résidences secondaires, habitat collectif) ont fait le choix d'utiliser uniquement ce système de collecte.

■ Emballages

La collecte est réalisée en porte à porte tous les 15 jours, le même jour que la collecte des ordures ménagères.

■ Verre et papier

La collecte est réalisée en apport volontaire : 132 colonnes pour le papier et 140 colonnes pour le verre, réparties sur l'ensemble du territoire.

La collecte, confiée à la société Grandjouan-Véolia, est hebdomadaire ou tous les 15 jours selon les secteurs.



C. Les déchèteries

6 déchèteries accessibles à tous les habitants du territoire :

Aizenay, Bellevigny, Le Poiré-sur-Vie, Les Lucs-sur-Boulogne, Saint-Denis-la-Chevasse et Saint-Paul-Mont-Penit.



Le gardiennage est effectué en régie. Des agents de chez Tremplin-Acemus pallient aux absences éventuelles des agents..

L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants de la Communauté de Communes, sur présentation de leur carte d'accès. Le nombre de passage est illimité, en revanche les dépôts sont limités à 2 m³ par jour.

Pour les professionnels, les dépôts sont facturés selon la nature des déchets apportés à la déchèterie.

■ Déchets acceptés

→ Bois	→ Ferraille	→ Polystyrène
→ Carton	→ Gravats	→ Tout venant
→ Mobilier	→ Plâtre	→ Déchets dangereux
→ Végétaux	→ Plastiques souples	
→ DEEE	→ Plastiques rigides	

■ Horaires d'ouverture 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aizenay		13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	9h – 12h 13h30 – 17h30
Bellevigny	13h30 – 17h30		13h30 – 17h30		13h30 – 17h30	9h – 12h 13h30 – 17h30
Le Poiré-sur-Vie	13h30 – 17h30		13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	9h – 12h 13h30 – 17h30
Les Lucs-sur-Boulogne	13h30 – 17h30		13h30 – 17h30		13h30 – 17h30	9h – 12h 13h30 – 17h30
St-Denis-La-Chevasse	9h – 12h		13h30 – 17h30			9h – 12h 13h30 – 17h30
St-Paul-Mont-Penit	14h30 – 17h45	14h30 – 17h45	9h – 12h 14h30 – 17h45		9h – 12h 14h30 – 17h45	9h – 12h 13h30 – 17h45

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

	Verre	Papier	Déchèteries	Textile
Contenant	Colonnes aériennes	Colonnes aériennes	Bennes	Bornes
Quantité	106	100	6	30
Population	45 690	45 690	45 690	45 690
Ratio contenant/habitant	431	457	7 615	1 523

Citéo recommande un point d'apport volontaire verre ou papier pour 500 habitants. Eco TLC préconise une borne textile pour 2 000 habitants, ce qui est respecté sur le territoire. Aussi, l'ensemble du parc de Vie et Boulogne répond aux recommandations permettant l'octroi des subventions des Eco organismes.

Pour les déchèteries, le ratio moyen en Vendée est une déchèterie pour 11 698 habitants. Il est pris en compte aussi la répartition géographique avec une déchèterie à moins de 10-15 km de chaque usager. De par l'implantation des 6 déchèteries, la situation de la collectivité est bien en deçà de ces deux indicateurs.

3. La collecte des déchets : bilan des tonnages

A. Les données générales

En 2020, **22 216 tonnes de déchets ménagers** ont été collectés représentant **486 kg/hab./an**
Ces déchets se répartissent de la façon suivante :



A domicile : 43.6%

Soit 9 689 tonnes collectés

212 kg/hab



En déchèterie : 56.4%

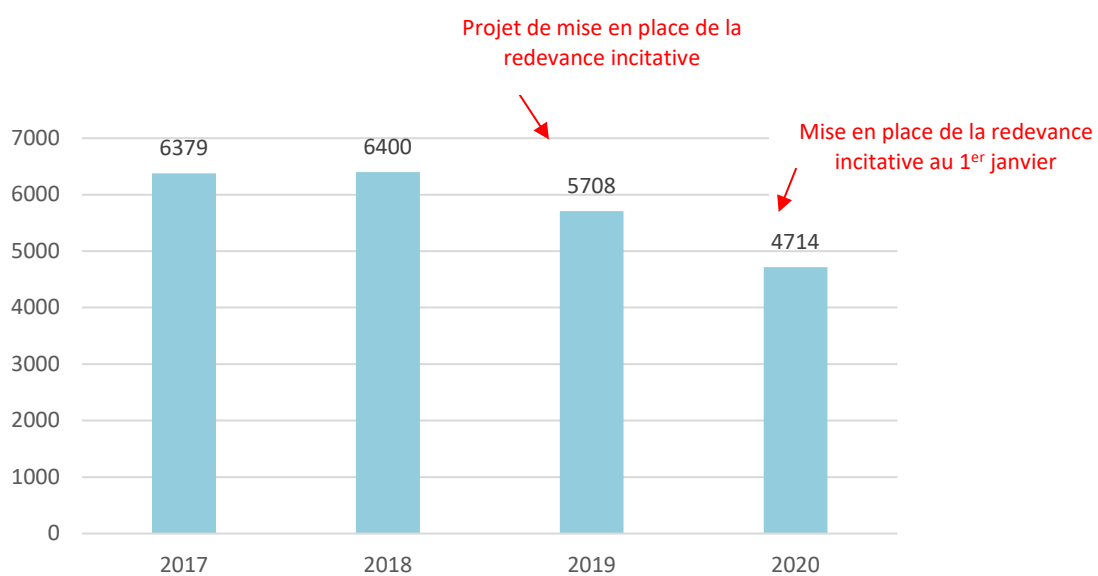
Soit 12 527 tonnes collectés

274 kg/hab



B. Les ordures ménagères

En 2020, **4 714 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées sur l'ensemble du territoire.



Evolution des tonnages d'ordures ménagères

Entre 2017 et 2018, les tonnages stagnent.

Après une 1^{ère} chute des tonnages en 2018 et 2019 (-12%), l'année 2020 est marquée par une 2^{ème} baisse des quantités d'ordures ménagères avant une baisse de -17% de tonnages collectés due au passage à la redevance incitative.

Ce qui représente 103.2 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant.

C. La collecte sélective

Les matériaux concernés par la collecte sélective sont les suivants :

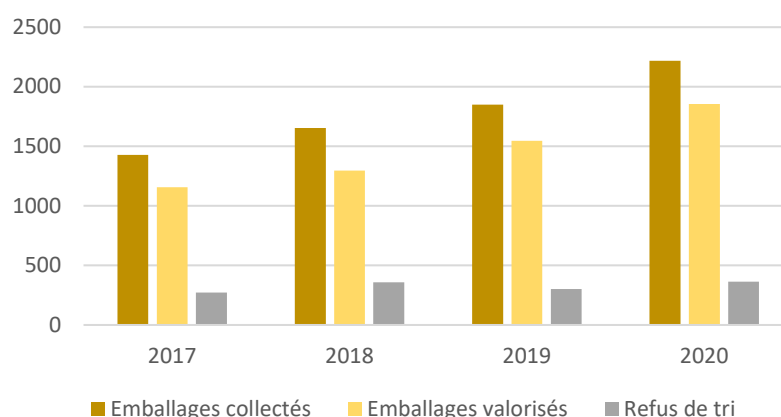
- ✓ Les emballages avec l'extension des consignes de tri
- ✓ Les bouteilles, les bocaux et les flacons en verre
- ✓ Le papier

En 2020, **4 974 tonnes** ont été collectées sur l'ensemble du territoire.

■ Les emballages

Les emballages sont collectés en sacs jaunes tous les 15 jours sur le territoire.

En 2020, **1 854 tonnes** d'emballages ont été collectées soit **40.6 kg/hab/an**.



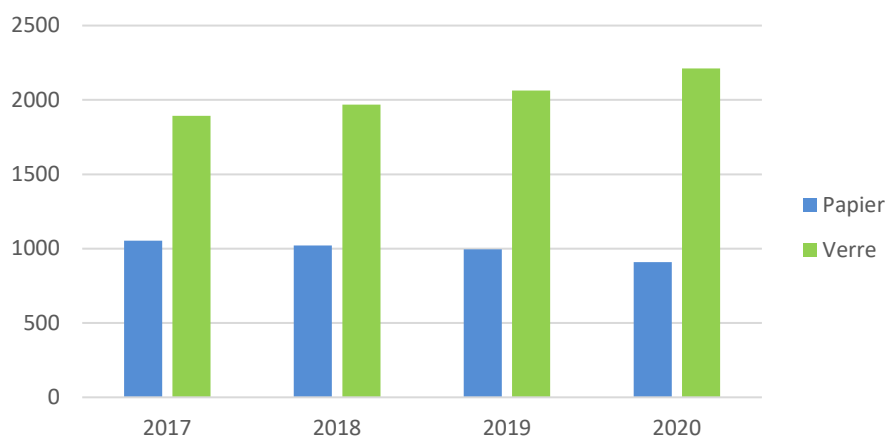
Evolution des tonnages d'emballages

Entre 2019 et 2020, les tonnages d'emballages ont augmenté 19.8%. Le taux de refus reste constant avec 16.4% des tonnages d'emballages collectés.



■ Le papier et le verre

En 2020, **902 tonnes** de papier soit 19.9 kg/hab/an et **2 211 tonnes** de verre soit 47 kg/hab/an ont été collectées sur le territoire.



Evolution des tonnages du papier et du verre

Depuis plusieurs années, les tonnages de papier sont en constante diminution, dont une chute de 9% entre 2019 et 2020.

A l'inverse, les tonnages de verre augmentent avec une hausse de 7% entre 2019 et 2020.

D. La collecte en déchèterie

En 2020, la crise sanitaire, et notamment le premier confinement, a fortement impacté le fonctionnement des déchèteries et par incidence les tonnages collectés. Les déchèteries ont ainsi été dans l'obligation de fermer durant près de 2 mois, au printemps, période la plus propice au dépôt de déchets verts notamment.

■ Bilan des tonnages 2020

Au total, **12 453 tonnes** ont été collectées sur les 6 déchèteries en 2020 (hors tonnages extincteurs, souches et déchets Eco DDS).

	2019		2020		Evolution
	Tonnages	kg/hab/an	Tonnages	kg/hab/an	
Total Déchèterie	13571	307,2	12 453	272,6	-8%
Total déchèterie hors déchets verts	8996	203,7	8 592	188,1	-4%
Déchets verts	4575	103,6	3 861	84,5	-16%
Carton 1.05	537	12,2	540	11,8	1%
Ferrailles	573	13,0	603	13,2	5%
Bois	967	21,9	858	18,8	-11%
Déchets ultimes	1945	44,0	2 076	45,4	7%
Gravats	3225	73,0	2 811	61,5	-13%
Déchets Ménagers Spéciaux	86	1,9	76	1,7	-11%
Déchets d'équipement électriques	416	9,4	409	9,0	-2%
Polystyrène	13	0,3	13	0,3	-2%
Plastiques rigides	151	3,4	152	3,3	1%
Plastiques souples	10	0,2	10	0,2	-3%
Amiante	35	0,8	16	0,3	-55%
Ameublement	997	22,6	999	21,9	0%
Plâtres	41	0,9	30	0,7	-26%

Entre 2019 et 2020, les tonnages ont baissé de 8% :

- une baisse du tonnage des déchets verts de 16% (-714 tonnes)
- une baisse du tonnage du bois de 11% (-109 tonnes)
- une baisse du tonnage des gravats de 13% (-414 tonnes)

A l'inverse, les tonnages des déchets ultimes ont augmenté de 7% (+131 tonnes).

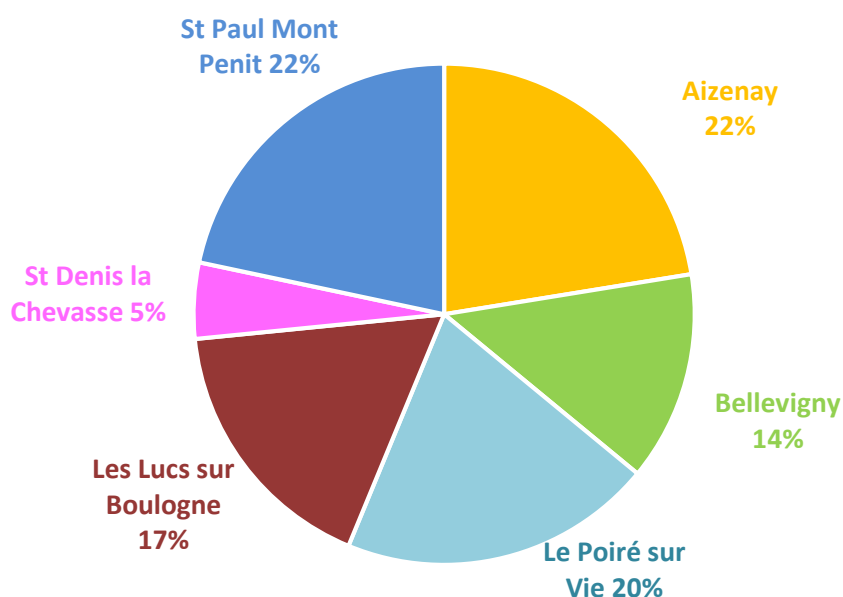


■ Evolution des tonnages collectés par déchèteries

Déchèterie	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Evolution	
Aizenay	3072	2838	-7,6%	↘
Bellevigny	1954	1711	-12,4%	↘
Le Poiré sur Vie	2926	2563	-12,4%	↘
Les Lucs sur Boulogne	1857	2174	17,1%	↗
St Denis la Chevasse	788	620	-21,3%	↘
St Paul Mont Penit	2887	2741	-5,1%	↘
Total	13484	12647	-6,2%	↘

Entre 2019 et 2020, les tonnages collectés en déchèterie ont diminué de **6.2%**,

Répartition des tonnages entre les déchèteries



> 20% des tonnages collectés

Déchèterie d'Aizenay
Déchèterie de St-Paul-Mont-Penit
Déchèterie du Poiré-sur-Vie

Entre 10 et 20 % des tonnages collectés

Déchèterie des Lucs-sur-Boulogne
Déchèterie de Bellevigny

< 10% des tonnages collectés

Déchèterie de St-Denis-la-Chevasse

■ Recyclerie

La déchèterie de Saint-Paul-Mont-Penit est le seul point de récupération pour la Recyclerie de la Roche-sur-Yon. En 2020, **3 681kg d'objets** (vaisselle, décoration, objets de jardinage, puériculture, papeterie...) ont été donnés.

E. La collecte du textile

30 bornes destinées à la collecte des textiles usagés sont mises à disposition par le Relai Atlantique. En 2020, **171** tonnes ont été collectées, soit **3.75 kg/hab/an**.

F. Bilan : répartition par type de déchets

	Tonnages CCVB	kg/hb/an CCVB	kg/hab/an Vendée	Ecart
ORDURES MENAGERES	4713	103,2	139,0	-35,9
EMBALLAGES	1854	40,6	39,2	1,3
VERRE	2211	48,4	49,6	-1,2
PAPIER	909	19,9	19,5	0,4
DECHETERIE	12527	274,2	323,8	-49,7
Total	22214	486,2	571,2	-85

En 2020, **22 214 tonnes de déchets ont été collectées** sur le territoire de Vie et Boulogne. Comparées aux moyennes départementales, la production totale est **inférieure de 85kg/hab/an**.



4. Les indicateurs économiques et techniques

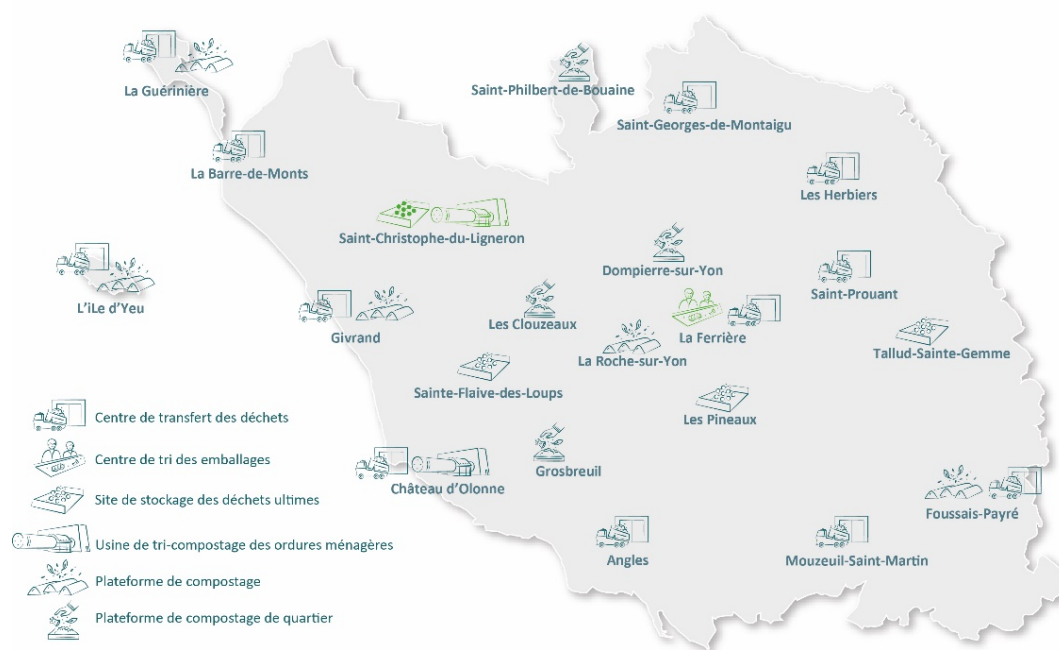
A. Les modalités d'exploitation

■ L'organisation du service

	OMR	Emballages	Papier	Verre	Déchèteries
Collecte	Porte à porte Prestataire : Véolia	Porte à porte Prestataire : Véolia	Apport volontaire 100 PAV Prestataire : Véolia	Apport volontaire 106 PAV Prestataire : Véolia	6 déchèteries Régie
Transport	Géré par le syndicat de traitement Trivalis	Géré par le syndicat de traitement Trivalis	Géré par le syndicat de traitement Trivalis	Géré par le syndicat de traitement Trivalis	Géré par le syndicat de traitement Trivalis
Traitement	TMB Trivalandes géré par Trivalis	Vendée Tri géré par Trivalis	Valorisation	Valorisation	Divers traitements gérés par Trivalis



Équipements publics de traitement de Trivalis
Avril 2021

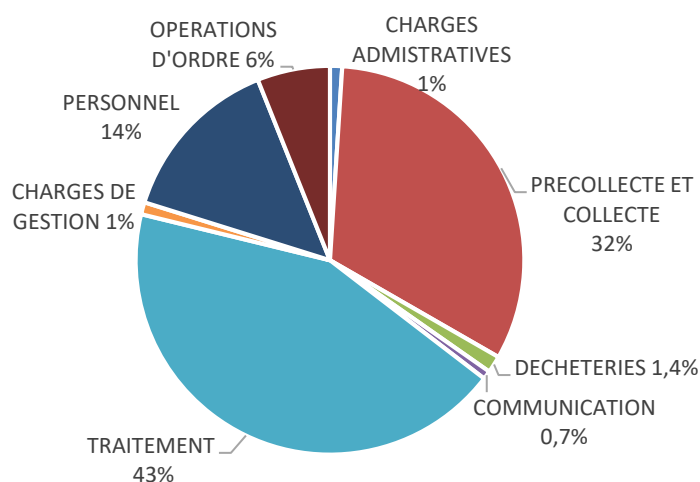


■ **Le montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises**

Prestataire	Nature de la prestation	Type de contrat	Durée	Montant annuel de la prestation	Echéance
Grandjouan Véolia	Collecte des déchets ménagers	Marché public	5 ans reconductible 2 fois un an	Sans montant minimum et maximum	31/12/2025
Tremplin	Remplacement des agents de déchèterie	Marché public	2 ans	100 000 € HT	31/11/2021
Socoplast	Fourniture de sacs jaunes	Marché public	3 ans	Maxi : 200 000 € HT	01/10/2021
Quadria	Fourniture de puces RFID	Marché public	3 ans	Maxi : 50 000 €	07/01/2022
ESE / CITEC	Acquisition de bacs roulants	Marché public	3 ans	Maxi : 150 000 €	07/01/2022
SULO	Acquisition et installation de colonnes enterrées	Marché public	3 ans	Sans montant minimum et maximum	01/01/2022
TRADIM SAS	Fourniture d'un logiciel de gestion de la RI	Marché public	5 ans	Montant maximum 60 850 €	31/12/2024

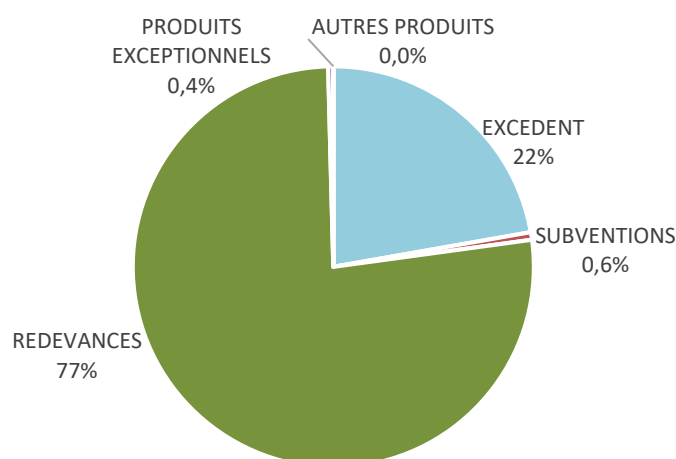
B. Les dépenses de fonctionnement

CATEGORIE	DETAIL	2020	2020	%
CHARGES ADMINISTRATIVES	Frais de structure et administratifs	23 627 €	23 627 €	0,6%
PRECOLLECTE ET COLLECTE	Fournitures des sacs jaunes, communication GPRS	87 216 €	1 348 945 €	32%
	Prestation de collecte	1 261 729 €		
DECHETERIES	Charges de gestion courante	53 871 €	53 871 €	1,4%
COMMUNICATION	Communication + affranchissement	26 109 €	26 109 €	0,7%
TRAITEMENT	Cotisation TRIVALIS	1 695 166 €	1 695 166 €	43%
CHARGES DE GESTION	Intérêts	7 093 €	35 176 €	1%
	Créances éteintes et admises en non-valeur	14 531 €		
	Titres annulés sur années antérieures	13 552 €		
PERSONNEL	Frais de personnel	423 306 €	558 938 €	14%
	Remplacement déchèterie, nettoyage des PAV	135 631 €		
OPERATIONS D'ORDRE	Dotations aux amortissements	232 776 €	232 776 €	6%
	TOTAL	3 974 609 €	3 974 609 €	100%



C. Les recettes de fonctionnement

CATEGORIE	DETAIL	2020	%
EXCEDENT	Excédent de fonctionnement	590 901 €	22%
SUBVENTIONS	Subventions d'équipement	29 521 €	0,6%
REDEVANCES	Redevances	3 690 765 €	77%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels	222 043 €	0,4%
AUTRES PRODUITS	Autres produits	2 581 €	0,0%
TOTAL		4 535 813 €	100%



D. La redevance des ordures ménagères

La redevance Ordures Ménagères comprend la collecte et le traitement des déchets ménagers, du tri sélectif et des passages en déchèterie.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la redevance incitative est mise en place sur le territoire de Vie et Boulogne. La facturation est réalisée « à la levée ». Elle comprend une part fixe, l'abonnement au service de gestion des déchets, et d'une part variable dite « incitative », calculée en fonction du nombre de présentation du bac à la collecte.

Les tarifs de la redevance incitative en 2020 sont présentés dans le tableau ci-dessous. Pour l'année 2021, les tarifs restent identiques.

Tarifs de la redevance incitative 2020



Montant annuel de la redevance incitative pour les usagers disposant d'un bac individuel

Volume du bac	Montant annuel de l'abonnement 6 levées incluses	Montant de la levée supplémentaire à partir de la 7 ^{ème} levée
120 litres	155 €	4 €
180 litres	230 €	5 €
240 litres	305 €	6.50 €
340 litres	435 €	9.50 €
660 litres	590 €	11 €
770 litres	725 €	14 €



Montant annuel de la redevance incitative pour les usagers utilisant seulement les colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères

Volume du tambour	Montant annuel de l'abonnement 15 levées incluses	Montant de la levée supplémentaire à partir de la 16 ^{ème} levée
80 litres	155 €	1.60 €

Montant de l'ouverture du tambour de la colonne enterrée pour la collecte complémentaire des ordures ménagères

Volume du tambour	Montant du dépôt
80 litres	2 €